

Dépôt : Djuna Bernard

Luxembourg, le 4 décembre 2024

HA - Utilisat° du téléphone portable à l'école

1

MOTION

relative à une approche globale en matière d'éducation numérique

La Chambre des Député.e.s,

considérant

- l'interdiction des appareils numériques dans toutes les écoles fondamentales et les restrictions concernant l'utilisation de ces mêmes appareils dans les écoles secondaires ;
- le fait que ces interdictions ou restrictions ne sauraient résoudre tous les problèmes qui se posent dans le domaine éducatif dans le contexte de la digitalisation de notre société ;
- qu'il est d'une importance primordiale d'équiper tou.te.s les élèves des compétences essentielles pour naviguer le monde numérique tout en minimisant les risques associés à ce dernier ;

invite le Gouvernement

- à définir une approche globale en matière d'éducation numérique couvrant tous les domaines de l'éducation nationale et toutes les tranches d'âge ;
- à inclure dans cette approche :
 - o des principes directeurs quant à l'utilisation des appareils numériques ;
 - o des lignes directrices concernant l'utilisation de contenus numériques ;
 - o des lignes directrices concernant l'acquisition de compétences numériques ;
 - o des principes directeurs quant à l'enseignement et à l'utilisation des réseaux sociaux selon l'âge des élèves.

D.3
DJUNA BERNARD

Marius Šehavić
Joëlle Weffing